Compte rendu du conseil d'école

6 novembre 2024

Ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu du conseil d'école 3 du 5 juin 2024**
- **Rôle et fonctionnement du Conseil d'Ecole**
- **Organisation et fonctionnement de l'école primaire au LFAY**
- **Bilan de la rentrée et des AES**
- **Actions pédagogiques pour l'année scolaire 2024-2025**
- **Questions diverses**

A noter : Il serait préférable de ne dresser qu'une seule liste de questions entre parents délégués et parents de l'APE.

I- Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 5 juin 2023.

Approbation du PV actée

II- Composition, rôle et fonctionnement du conseil d'école.

1- La composition du conseil d'école

Le conseil d'école est présidé par le directeur d'école.

Sont membres de droit et siégeant avec droit de vote :

- le directeur d'école
- 15 enseignants dont au moins un par niveau d'enseignement
- 15 représentants des parents d'élèves, dont au moins un par niveau d'enseignement.

2- Le rôle du conseil d'école

Le conseil d'école est consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, c'est-à-dire :

- l'organisation des classes, du temps et du calendrier scolaires
- les projets et l'organisation des classes de découverte
- les questions d'hygiène, à la santé et la sécurité des élèves
- les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.
- les programmes d'actions contre la violence, la discrimination et de harcèlement
- le programme d'action annuel d'éducation au développement durable.

III- Organisation et fonctionnement de l'école primaire au LFAY

Les effectifs de l'école primaire : **647 élèves au 6 novembre**

Maternelle : 189 élèves
PS : 47 sur 2 classes
MS : 62 sur 2,5 classes
GS: 80 sur 3,5 classes

Elémentaire : 458 élèves (+3)
CP : 89 sur 4 classes
CE1 : 96 sur 4 classes(1 départ)
CE2 : 80 sur 4,5 classes (2 arrivées)
CM1: 94 sur 4 classes
CM2 : 99 sur 4 classes (3 arrivées et 1 départ)

Structure : 28 classes dont 8 classes de maternelle et 20 classes d'élémentaire.

Classes:
Maternelle : 2 PS / 2,5 MS / 3,5 GS
Elémentaire : 4 CP / 4 CE1 / 4 CE2 / 4 CM1 / 4CM2

Enseignants : 41 enseignants, soit 28 enseignants professeurs des écoles
6 enseignantes de vietnamien
6 enseignants d'anglais
1 enseignant de renforcement du français.

Dispositif EMILE :

En anglais
CP = EPS 1h CE1 = QLM 1h CE2 = Maths (géométrie) 1h
CM1 = Sciences et Maths (géométrie – mesures) 2h CM2 = art et géographie 2h

En vietnamien CP et CE1 = EMILE art 1h

IV- Bilan de la rentrée et des AES

Tous les enseignants étaient présents à la rentrée.

Nous comptons 3 nouvelles enseignantes : 1 en maternelle et 2 en élémentaire.

Quasiment tous les enfants restent à la restauration scolaire.

Une réunion d'informations a eu lieu avec les parents d'élèves des classes fin septembre.

Le dispositif néofrancophone :
Une réunion concernant le dispositif néofrancophone a eu lieu au mois d'octobre. 64 élèves sont inscrits à ce dispositif. Seulement 28 familles ont été présentes à cette réunion, ce qui est regrettable car la coopération des parents est nécessaire pour voir les élèves progresser. Pour pallier ce problème, les parents délégués proposent de rappeler aux parents, via les groupes de messagerie, qu'ont lieu ces réunions.

Démarrage des APC la semaine du 2 octobre. Actuellement, les élèves concernés bénéficient de la 2ème session.

LES A.E.S :
73 % des élèves, soit 470 élèves, 214 filles et 256 garçons, sont inscrits.
En moyenne, les élèves ont 2 activités par semaine, ce qui amène le nombre d'inscriptions à 949.
1032 places étant proposées, le taux de remplissage est de 92%.

La moyenne d'âge est de 7 ans.

Il est à noter que *France Solidaire* a proposé de venir en aide aux élèves boursiers. Par conséquent, 4 élèves, pourront s'inscrire aux AES au cours des 2ème et 3ème trimestres.

Le personnel des AES :

15 animateurs/trices sont à temps plein, 3 intervenants LFAY et 2 partenaires conventionnés.
A noter: Le recrutement d'un(e) animateur(trice) pour le 2nd trimestre, pour remplacer Hoa qui est en arrêt maladie prolongé, est prévu.

		Fréquence hebdomadaire				Fréquence hebdomadaire
Découverte / Eveil	PS / MS	1		Baby Sport	PS MS	1
Arts Plastiques	CM	1		Badminton	CM	1
Atelier Créatif	GS à CM2	4		Basket	CM	1
Echecs	Ce1 à Cm2	2		Cirque	GS à Cm2	5
Ecriture (journal)	Ce2 à Cm2	1		Escalade	Ce1 à Cm2	2
Master Chef	Ce1 à Cm2	4		Football	GS à CM2	4
Théatre ATH	CP à Cm2	3		Multisport	GS à CE1	2
Chorale ATH	CP à Cm2	2		Natation RENAISSANCE	Cp à Cm2	3
				Rugby	CM	1
				Yoga	GS à Cm2	3
				Zumba	GS à Cm2	3
8 activités culturelles				**11 activités sportives**		

Un centre aéré a été mis en place le mercredi pour les plus jeunes. Il propose un panel d'activités pour les CP, CE1, CE2 avec une alternance dans les activités : une semaine sport puis une semaine art.

20 places sur 50 sont occupées. Le bilan est mitigé.

V- Actions pédagogiques pour l'année scolaire 2024-2025

1- Les projets locaux :

- La grande lessive le 17 octobre avec le thème « pareil, pas pareil »
- La semaine du goût du 14 au 18 octobre, avec une exposition préparée par le chef de cuisine du restaurant scolaire.
- La fête de la mi-automne
- La journée du sport scolaire : les CM2 se sont joints aux collègues du collège durant une journée. APQ (Activités physiques quotidiennes) dans les autres niveaux.
- Halloween : les élèves de maternelle ont défilé ce jour, déguisés dans les classes de l'élémentaire.

Les projets à venir :

- La fête de Noël avec des marchés de Noël et spectacles.
- Semaine des lycées Français du Monde. Le thème de cette année : la francophonie.
- Cérémonie du 11 novembre. Cette année, la cérémonie aura lieu à l'Ambassade. Deux classes, le CM2 A et le CM2 D s'y rendront . Dans le journal de classe, qui paraitra 3 fois dans l'année, figurera l'interview de Monsieur l'Ambassadeur.
- Théâtre, court-métrage, journal, cinéma, écriture, Azay-le-Chateau, plurilinguisme, concours lecture en CE1 etc.

2- Les projets internationaux et voyages scolaires

Les projets internationaux sont les projets de zone proposés par l'AEFE.

-les petits champions de la lecture ouverts à tous cette année. Le projet consiste en la lecture d'un livre avec un jury qui vote pour le meilleur lecteur.
-AAEH (Ambassadeurs, Ambassadrices en Herbe) (classe de Mme de la Bouillerie)
-PROZAP football pour le cycle 3
-tournois d'échecs avec les classes de 6ème et les 5ème .

Les voyages scolaires : les classes de CE1 se rendront en classe découverte au Parc National de Cuc Phuong.

VI- Les questions diverses

1) *Quels changements au niveau des classe de primaire suite à la réforme de l'année dernière (uniforme à l'école primaire, redoublement etc.) ?*

-Pas d'uniforme.
-Pas de redoublement en maternelle sauf pour les élèves qui ont un dossier MDPH.
-nouveauté : plus les 2 phases proposition et décision. Seulement décision du conseil de maîtres . En cas de maintien, approbation ne conseil des maîtres puis soumission à l'IEN. Mais ce sont les parents qui donnent ou non leur accord et s'ils ne sont pas d'accord, il y a commission d'appel.
Le maintien doit être justifié et utile.
-Depuis la réforme, tous les niveaux des classes élémentaires passent en début d'année scolaire des évaluations nationales. Une deuxième session pour les classes de CP est prévue comme l'année dernière en janvier.

2) *La Ruche*
E-NOV: descriptif, et quels moyens et plus-value pour les enseignants de primaire ?

La salle E-NOV a été inaugurée en début d'année. Une formation est prévue pour tous les professeurs des écoles le 7 novembre. Ses outils et son matériel innovants (tableaux interactifs etc.) , ainsi qu'une nouvelle disposition de la salle (mobilier modulable etc.), poussent les enseignants à changer de méthodes ou d'activités. La salle est mutualisée entre le primaire et le secondaire.

3) Les voyages pédagogiques

Voyages de classe: les voyages sont prisés des enfants et des parents. Un soutien administratif et logistique plus important doit-il être envisagé pour que les projets puissent voir le jour ?

Les voyages pédagogiques doivent faire partie d'un projet pédagogique et ce n'est pas le rôle premier de l'école. L'école ne se substitue pas aux parents pour des voyages. Ce projet est soumis à l'avis de l'Inspectrice de la zone, puis par Mme la Proviseure et la COCAC.

L'an passé, la procédure était lourde en terme administratif. Cette année, EDUKA va faciliter les démarches et la récupération de documents. Les parents seront notifiés et devront donc remplir et fournir les informations, documents demandés.

4) *Concernant les cas de violence à l'école, quelles sont les procédures mises en place pour les gérer ? Si ces incidents sont répétitifs, quelles sont les mesures prises par l'établissement ? De plus, quel est le nombre de surveillants présents dans chaque cour de récréation pour assurer la sécurité des élèves ?*

Il est plus question d'« incidents » que de « cas de violence. »
Concernant la procédure, ce sont les professeurs qui rencontrent les élèves pour régler les problèmes.
Si l'incident se répète, la directrice intervient. S'il n'y a pas d'amélioration, un travail est mené avec les familles et la directrice.

Attention toutefois aux EBEP (Enfants à Besoins Educatifs Particuliers) qui peuvent avoir un comportement particulier. Il y a obligation de les scolariser. Si nécessaire, ils ont l'aide d'une AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap). Cette obligation est expliquée en réunion d'informations aux familles.

Les surveillances de récréation :
Les récréations ont lieu dans 3 cours : la cour des maternelles, la cour dans le parking des bus pour les CP /CE1 avec 3 surveillants et la cour au 1er étage avec 4 professeurs pour les classes de CE2, CM1, CM2. Il y a un bon taux d'encadrement, mais on ne peut pas mettre un adulte derrière un enfant.

5) ***Amélioration de la rue devant l'école et des carrefours qui se trouvent sur chaque extrémité de cette rue***

Depuis la mise en place du dispositif le matin pour améliorer la sécurité avec la présence chaque matin des gardiens, on note une évolution positive. La direction travaille encore sur ce point. Un travail de réflexion est encore en cours.
Il est important que les parents participent à l'éducation à la sécurité : descendre côté trottoir, emprunter les passages cloutés, mettre un casque en moto…

6) ***Le statut des cas d'inscriptions dans des universités connues (Exemple: Harvard)***

Les parents font le choix d'inscrire leur enfant dans le système éducatif français.
L'Etat français participe aussi à la scolarité des élèves.
Le lycée n'a aucune vocation à amener les élèves vers les Etats-Unis mais plutôt à poursuivre des études dans l'enseignement français. La Section Internationale valorise le plurilinguisme.